Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260505-2026_05_19-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	

Date de convocation
24 avril 2026
Date d'affichage
24 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. SALOMON Gérard, Mme PROST Véronique, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme MARTIN Anna, Mme CHEFDOR Sophie, M. LARCIN Ronan, M. KERMORVANT Fabien, Mme CAZOTTES Julie-Anne, Mme COURTIN Henriette, M. BELLEC Bernard, Mme LARUE Laurence, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. POULIQUEN Eric, Mme GOUPIL Françoise, M. KERRIEN Bernard, M. DERRIEN Maelan

Excusés ayant donné procuration : M. CHEVILLON Jérôme à M. MOQUET Alban, Mme MOQUET Louise à M. SALOMON Gérard, M. LE BARH Ludovic à M. KERMORVANT Fabien, Mme TOURLET Aurore à M. LE GARGASSON Gwénaël, M. GOBIN Dorian à Mme CHEFDOR Sophie

A été nommé secrétaire : M. KERMORVANT Fabien

2026-05-19 – Constitution du jury d'assises - Année 2026

En application des articles 259 et 260 du code de procédure pénale, M. le préfet du Morbihan a pris le 16 janvier 2026, pour l'année 2027, un nouvel arrêté fixant par communes ou groupement de communes, la répartition en fonction du chiffre actualisé de la population, du nombre de jurés attribué au département. Pour la commune de Monterblanc, six personnes doivent être tirées au sort.

Les modalités du tirage au sort sont les suivantes :
- un premier tirage donne le numéro de la page de la liste générale des électeurs,
- un deuxième tirage donne la ligne et par conséquent, le nom du juré.

Cette opération est à effectuer autant de fois qu'il y a de jurés à désigner. Un tirage correspondant au nom d'une personne rayée de la liste générale des électeurs, pour quelque cause que ce soit, est à considérer comme nul. Le tirage au sort a donné le résultat suivant :

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260505-2026_05_19-DE

	Numéro	NOM - Prénom	Adresse
1	p. 73, ligne 3, n°256	ECORCHARD Laetitia	26 rue du Prad 56250 MONTERBLANC
2	p. 253, ligne 2, n°965	STEPHAN Hélène	9 impasse Enézy 56250 MONTERBLANC
3	p. 155, ligne 5, n°435	LE GUEVEL Caroline	13 allée du vieux Kerduperh 56250 MONTERBLANC
4	p. 16, ligne 1, n°45	BENARD Yvonne	Kerdanneguy 56250 MONTERBLANC
5	p. 73, ligne 4, n°803	EHANNO Alexis	10 rue Françoise DOLTO 56250 MONTERBLANC
6	p. 258, ligne 4, n°803	TEXIER Lauriane	1 rue du moulin à vent 56250 MONTERBLANC

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 05/05/2026
Le Maire,
Alban MOQUET

Le Secrétaire,
Fabien KERMORVANT

